

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil des maires de la MRC de La Mitis tenue le 9 mai 2018 à la salle Léon-Gaudreault de la MRC de La Mitis située au 300, avenue du Sanatorium à Mont-Joli, à compter de 19 h 30, sous la présidence de M. Bruno Paradis, préfet.

1. Ouverture et présences

SONT PRÉSENTS :

MMES	Sonia Bérubé	La Rédemption
	Gitane Michaud	Les Hauteurs
	Maïté Blanchette Vézina	Sainte-Luce
MM.	Magella Roussel	Saint-Joseph-de-Lepage
	Ghislain Michaud	Price
	Gilles Laflamme	Padoue
	Rodrigue Roy	Grand-Métis
	Michel Côté	Sainte-Angèle-de-Mérici
	Jean-Pierre Bélanger	Saint-Charles-Garnier
	Georges Deschênes	Saint-Gabriel-de-Rimouski
	Martin Reid	Saint-Octave-de-Métis
	André Lechasseur	Saint-Donat
	Michel Paris	Sainte-Jeanne-d'Arc
	Jean-François Fortin	Sainte-Flavie
	Bruno Paradis	Price
	Martin Soucy	Mont-Joli
	Simon Brochu	Métis-sur-Mer

SONT ABSENTS :

MME	Carolle-Anne Dubé	Métis-sur-Mer
M	Maurice Chrétien	Ste-Jeanne-D'Arc

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Marcel Moreau, directeur général et secrétaire-trésorier
Mme Judith Garon, directrice générale adjointe et finances
M. Paul Gingras, aménagiste

Le préfet, M. Bruno Paradis, souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.

M. Paradis informe l'assemblée que Mme Carolle-Anne Dubé, mairesse de Métis-sur-Mer, est présentement hospitalisée. Le Conseil suggère que des fleurs lui soient envoyées.

2. Adoption de l'ordre du jour

C.M. 18-05-096

Il est proposé par M. Jean-François Fortin, appuyé par M. Michel Côté et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant, tout en maintenant le point **DIVERS** ouvert :

A. GESTION

1. Ouverture et présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de la séance du mercredi 11 avril 2018
 - a) Adoption
 - b) Suivi

4. Correspondance
5. Première période de questions

B. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

6. Adoption du règlement RÈG316-2018 modifiant le schéma d'aménagement et de développement
7. Demande de modification de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec*
8. Demande de changement de la période de la tenue des élections municipales

C. ADMINISTRATION

9. Demandes de dons et commandites
10. Rapport annuel 2017 de la cour municipale
11. Aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal
12. Achat d'équipements pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier
13. Achats d'équipements pour le service de génie municipal
14. Centre de service la Sureté du Québec
15. Présentation de la programmation 2018 des travaux du MTQ par M. Yves Berger, directeur régional

D. DIVERS

- a) Entente sectorielle du bioalimentaire au Bas-Saint-Laurent 2018-2021-demande d'appui
- b) Marche pour l'Alzheimer
- c) Lumières de chantier alternatives
- d) Présentation stratégie jeunesse

E. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

16. Fonds de développement des territoires
 - 16.1 Suivi
 - 16.2 Dépôt du rapport d'activités de développement
17. Projet éolien Lac Alfred
 - 17.1 Suivi
18. Projet éolien La Mitis
 - 18.1 Avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement modifiant celui portant le numéro RÈG258-2010
19. Projets éoliens de l'alliance Bas-Saint-Laurent/Gaspésie
 - 19.1 Suivi du projet Roncevaux
 - 19.2 Suivi du projet Nicolas-Riou
 - 19.3 Avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement modifiant celui portant le numéro RÈG295-2014
20. Service internet de covoiturage

F. HYGIÈNE DU MILIEU

G. PÉRIODE DE QUESTIONS

H. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

A. GESTION

3. Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2018

C.M. 18-05-097

Il est proposé par M. Michel Côté, appuyé par M. Rodrigue Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2018 tel que présenté.

Suivi

M. Marcel Moreau, directeur général, fait le suivi du procès-verbal de la séance du 11 avril 2018. Il informe également le Conseil qu'une convocation leur sera transmise pour une rencontre d'information avec Madame Isabelle Malo, PDG du CISSS, le 16 mai prochain.

4. Correspondance

M. Moreau fait lecture de la correspondance reçue.

5. Première période de questions

Aucune question.

B. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

6. Adoption du règlement RÈG316-2018 modifiant le schéma d'aménagement et de développement

C.M. 18-05-098

CONSIDÉRANT QUE la municipalité régionale de comté de La Mitis a adopté le règlement numéro RÈG222-2007 décrétant un schéma d'aménagement et de développement révisé et que celui-ci est entré en vigueur le 5 juillet 2007;

CONSIDÉRANT QUE l'article 47 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permet à une MRC de modifier son schéma d'aménagement et de développement;

CONSIDÉRANT QU'une décision de la Commission de protection du territoire agricole au dossier 411 064 pour la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski exige une modification du schéma d'aménagement et de développement;

CONSIDÉRANT QU'une orientation préliminaire d'une décision de la Commission de protection du territoire agricole au dossier et 413 175 pour la municipalité de Saint-Donat implique une modification du schéma d'aménagement et de développement;

CONSIDÉRANT QUE la Loi 122, reconnaissant les municipalités comme gouvernements de proximité, a soustrait des usages à une analyse par la CPTAQ;

CONSIDÉRANT QUE des usages commerciaux et industriels faisant partie du tissu urbain de ville ou de village sont

actuellement excessivement contraints dans leurs possibilités de changements d'usages ou de reconstruction en raison des restrictions d'usages relatives aux affectations agricoles associées au zonage agricole;

CONSIDÉRANT QUE la MRC désire consolider ces portions de tissus urbains chevauchant la zone agricole, dans une perspective de maintien de la vitalité économique des communautés;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli désire une modification des zones d'aménagement prioritaires et différées;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné le 14 février 2018;

CONSIDÉRANT QU'un projet de règlement a été adopté le 14 février 2018;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement a indiqué par le biais d'un avis que ce projet de règlement respectait les orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT);

CONSIDÉRANT QU'une consultation publique a été tenue le 9 mai préalablement à la présente séance du Conseil et qu'aucune objection n'a été formulée.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Madame Maïté Blanchette Vézina, appuyée par M. Jean-François Fortin et résolu à l'unanimité que le Conseil des maires de la MRC de La Mitis adopte le règlement RÈG316-2018 modifiant divers éléments du schéma d'aménagement et de développement.

7. Demande de modification de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*

C.M. 18-05-099

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (LPTAQ) est en vigueur depuis la fin des années 70;

CONSIDÉRANT QUE cette loi n'a jamais été revue en profondeur depuis son adoption;

CONSIDÉRANT QUE l'application de cette loi restreint le développement de plusieurs municipalités;

CONSIDÉRANT QUE cette loi semble être appliquée de façon inéquitable sur l'ensemble du territoire québécois;

CONSIDÉRANT QUE la Loi 122 reconnaît les municipalités comme gouvernements de proximité.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. Gilles Laflamme, appuyé par Mme Gitane Michaud et résolu à l'unanimité que le Conseil des maires de la MRC de La Mitis demande à son aménagiste de préparer un

document, qui pourrait être élaboré en collaboration avec les aménagistes du BSL, qui indique au gouvernement des modifications à apporter à la *Loi sur la protection du territoire agricole du Québec* (LPTAQ).

8. Demande de changement de la période de la tenue des élections municipales

C.M. 18-05-100

CONSIDÉRANT QUE la date des élections municipales, actuellement fixée au premier dimanche de novembre, coïncide avec la période de préparation des budgets annuels dans les municipalités du Québec et précède de peu l'adoption des budgets des MRC;

CONSIDÉRANT QUE dans ce contexte, les nouveaux élus ont peu de temps pour s'approprier leurs dossiers et leurs nouvelles fonctions avant l'adoption des budgets et sont donc contraints d'adopter des budgets découlant essentiellement des orientations du précédent conseil;

CONSIDÉRANT QUE la tenue des élections municipales accapare le personnel administratif au moment où il est occupé à préparer les budgets;

CONSIDÉRANT QU'un changement de la période des élections municipales faciliterait l'exercice démocratique et permettrait que le premier budget adopté par le nouveau conseil soit en phase avec ses orientations et priorités d'action.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Mme Maité Blanchette Vézina, appuyée par M. Gilles Laflamme et résolu à l'unanimité que le Conseil des maires souhaite que la date des élections municipales soit modifiée pour que celles-ci se tiennent au printemps, soit le premier dimanche de mai.

Le Conseil porte cette demande à l'attention de la FQM et l'UMQ afin que les unions municipales puissent aider à faire cheminer ce dossier auprès du Directeur général des élections (DGE). Il transmet également copie de cette résolution au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, au DGE, aux députés provincial et fédéral ainsi qu'à toutes les MRC de la province.

C. ADMINISTRATION

9. Demandes de dons et commandites

Il n'y a pas de demandes de dons ou commandites ce mois-ci.

10. Rapport annuel 2017 de la cour municipale

M. Marcel Moreau présente le rapport annuel 2017 de la cour municipale commune de la MRC de La Mitis.

11. Aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal

C.M. 18-05-101

CONSIDÉRANT QUE le Conseil des maires désire faire une analyse des services incendies sur l'ensemble du territoire;

CONSIDÉRANT QU'il est important d'optimiser les services et les équipements au niveau municipal et que la mise en commun devient intéressante à cet effet afin d'amoindrir les coûts et de renforcer les compétences;

CONSIDÉRANT QU'un programme d'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal a été lancé pour l'année 2017-2018;

CONSIDÉRANT QU'un nouvel appel de projets pour 2018-2019 sera annoncé au cours du printemps.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. Martin Soucy, appuyé par M. Michel Paris et résolu à l'unanimité que le Conseil des maires de la MRC de La Mitis autorise le directeur général à déposer une demande d'aide financière visant l'optimisation des services incendies sur le territoire de la MRC.

12. Achat d'équipements pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier

C.M. 18-05-102

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Mitis a fait une demande de subvention au MAMOT pour le programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier;

CONSIDÉRANT QU'une aide financière maximale de 111 236.00 \$ a été accordée à la MRC afin de soutenir l'organisation des services d'urgences en milieu isolés;

CONSIDÉRANT QUE les sommes accordées par le MAMOT permettront l'achat de matériel et d'équipements ainsi que la réalisation de projets spéciaux favorisant la mise en œuvre de notre protocole local d'intervention d'urgence, et ce, dans le but d'accroître la rapidité et l'efficacité des interventions d'urgence en milieu isolé;

CONSIDÉRANT la liste des équipements et du matériel qu'il nous est permis d'acquérir à même le projet et approuvée par le MAMOT.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. Simon Brochu, appuyé par M. Rodrigue Roy et résolu à l'unanimité que le Conseil des maires autorise l'achat des équipements et du matériel requis selon la liste approuvée par le MAMOT afin de soutenir l'organisation des services d'urgence en milieu isolé pour un montant maximal de 111 236.00 \$.

13. Achats d'équipements pour le service de génie municipal

C.M. 18-05-103

CONSIDÉRANT QUE le département de génie municipal de la MRC est en pleine expansion et que nous avons dû procéder à l'embauche de personnel supplémentaire;

CONSIDÉRANT QUE notre Mutuelle de santé-sécurité exige le port d'équipement de protection individuel (EPI) pour les employés sur le terrain;

CONSIDÉRANT QU'une mise à niveau de l'ameublement, des fournitures et des équipements de protections individuels (EPI) est nécessaire afin de rencontrer les normes.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. Rodrigue Roy, appuyé par M. Georges Deschênes et résolu à l'unanimité que le Conseil des maires autorise l'achat des fournitures et des EPI tels que présentés par M. Moreau, pour un total d'environ 20 000.00 \$, pris à même le fonds de roulement et à être remboursé sur 5 ans à compter de l'année 2019.

14. Centre de service de la Sûreté du Québec

C.M. 18-05-104

CONSIDÉRANT QUE la récente modernisation de la structure de gouvernance de la Sûreté du Québec avait entre autres pour but d'équilibrer les ressources policières en fonction de la charge de travail et des besoins des MRC, sans augmenter le nombre total de policiers;

CONSIDÉRANT QUE cette modernisation a fait en sorte de diminuer le nombre de gestionnaires et de redistribuer ceux-ci dans des fonctions liées à la mission première, soit patrouilleurs/enquêteurs;

CONSIDÉRANT QUE le centre de service de la Sûreté du Québec pour le poste de Price se retrouve maintenant à Rimouski;

CONSIDÉRANT QUE ce changement d'orientation représente la perte de 4 emplois pour le territoire de la MRC de La Mitis;

CONSIDÉRANT QUE le poste de la Sûreté du Québec de Price pourrait accueillir ces ressources.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. Michel Côté, appuyé par M. Martin Reid et résolu à l'unanimité que le Conseil des maires présente une demande à la Sûreté du Québec afin de rapatrier les postes administratifs du Centre de service de Rimouski vers le poste de Price et également de demander l'appui de la MRC Rimouski-Neigette dans cette démarche.

15. Présentation de la programmation 2018 des travaux du MTQ par M. Yves Berger, directeur régional

M. Yves Berger, directeur régional du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification présente la programmation des travaux routiers 2018 sur le territoire de la MRC de La Mitis. De plus, Monsieur Berger mentionne que plusieurs programmes de subvention s'adressant aux municipalités sont disponibles pour des travaux routiers municipaux.

D. DIVERS

a) Entente sectorielle du bioalimentaire au Bas-Saint-Laurent 2018-2021-demande d'appui

C.M. 18-05-105

CONSIDÉRANT QUE la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent souhaite conclure une entente sectorielle pour une durée de trois ans avec des partenaires qui ont à cœur le développement du bioalimentaire bas-laurentien;

CONSIDÉRANT QUE l'entente sectorielle poursuit quatre objectifs :

- Maintenir la mobilisation des acteurs du milieu dans une dynamique d'engagement et d'action pour le développement du secteur bioalimentaire;
- Soutenir l'essor du secteur bioalimentaire par une mise en commun des enjeux territoriaux, régionaux et sectoriels;
- Favoriser la complémentarité territoriale en vue de soutenir des actions cohérentes et structurantes entre les territoires de la région du Bas-Saint-Laurent;
- Mettre en œuvre les projets mobilisateurs prioritaires qui répondent à des enjeux communs de développement du bioalimentaire et qui seront actualisés dans la planification stratégique selon les enjeux territoriaux, régionaux et sectoriels identifiés notamment dans les *Plans de développement de la zone agricole* (PDZA) ou autres démarches de planification.

CONSIDÉRANT QUE ces objectifs correspondent très bien à ceux identifiés aux PDZA de la MRC.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. Jean-François Fortin, appuyé par M. Gilles Laflamme et résolu à l'unanimité d'appuyer la Table bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent dans sa démarche d'entente sectorielle de trois ans et accepte de verser un montant de 3071 \$ par année, et ce, conditionnellement à ce que les autres MRC du Bas-Saint-Laurent adhèrent à la démarche.

b) Marche pour l'Alzheimer

Dans La Mitis, la Marche pour appuyer la lutte contre la maladie d'Alzheimer aura lieu à Price le dimanche 27 mai prochain. L'inscription débutera à 10 h 00 devant l'hôtel de ville de Price,

18, rue Oscar-Fournier. Le maire de Price invite les élus à y participer en grand nombre.

c) Lumières de chantier alternatives

M. Georges Deschênes informe les maires que la municipalité de Saint-Gabriel doit faire l'acquisition de lumières de chantier alternatives et offre la possibilité aux municipalités le partage de ces équipements.

d) Présentation stratégie jeunesse

Mme Maïté Blanchette Vézina fait un compte-rendu des initiatives du comité de stratégie jeunesse de La Mitis.

E. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

16. Fonds de développement des territoires

16.1 Suivi

M. Marcel Moreau fait le suivi des activités dans le cadre du fonds développement des territoires.

17. Projet éolien Lac Alfred

17.1 Suivi

M. Marcel Moreau fait le suivi du projet éolien du Lac Alfred.

18. Projet éolien La Mitis

18.1 Avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement modifiant celui portant le numéro RÉG258-2010

C.M. 18-05-106

AVIS DE MOTION est par la présente donné par M. Martin Reid qu'à une prochaine séance sera soumis pour adoption un règlement numéro RÉG320-2018 modifiant le règlement RÉG258-2010, relativement à la participation des municipalités de la MRC de La Mitis au projet de parc éolien communautaire en partenariat avec les compagnies EDF EN Canada Inc. et Système d'énergie renouvelable Canada Inc. ainsi que les conditions relatives à l'exercice du droit de retrait des délibérations portant sur ce projet ou à la cessation de ce droit. Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

19. Projets éoliens de l'alliance Bas-Saint-Laurent/Gaspésie

19.1 Suivi du projet Roncevaux

M. Marcel Moreau fait le suivi du projet éolien Roncevaux.

19.2 Suivi du projet Nicolas-Riou

M. Marcel Moreau fait le suivi du projet éolien Nicolas-Riou.

19.3 Avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement modifiant celui portant le numéro RÉG295-2014

C.M. 18-05-107

AVIS DE MOTION est par la présente donné par M. Michel Côté qu'à une prochaine séance sera soumis pour adoption un règlement numéro RÉG321-2018, modifiant le règlement numéro RÉG295-2014, relativement à la participation des municipalités de la MRC de La Mitis au projet de parc éolien communautaire Bas-Laurentien ainsi que les conditions relatives à l'exercice du droit de retrait des délibérations portant sur ce projet ou à la cessation de ce droit. Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

20. Service internet de covoiturage

M. Marcel Moreau informe l'assemblée d'une demande d'appui adressée par la MRC de La Matanie pour la création de la plateforme Internet « WebCovoitureur ». Cette demande origine d'un projet soumis à la Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent et pour doter La Matanie d'un service de covoiturage. Une présentation sera faite à une séance ultérieure pour expliquer le projet plus en détail. Une décision ne peut être prise pour l'instant.

F. HYGIÈNE DU MILIEU

G. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a pas de questions.

H. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C.M. 18-05-108

Il est proposé par M. Jean-Pierre Bélanger de lever la séance du Conseil, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 21 h 35.

Bruno Paradis
Préfet

Marcel Moreau
Directeur général et
secrétaire-trésorier

Je, Bruno Paradis, préfet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.